

En ce qui nous concerne, les revendications ou plutôt les prestations de l'Ancien Secrétaire Général n'ont raison d'être quant aux motifs de fait et de droit, jugeons-nous fondés, qui empêchent que l'agrément du MSD voie le jour il y a plus d'une année. Qu'il sache que le MSD est le choix du peuple et que son action ignominieuse n'arrivera nulle part.

Si nos voix se font entendre aujourd'hui, cela ne veut aucunement dire que nous n'avons pas été depuis longtemps. Nous étions là et tout ce qui se passait dans le pays en général et toutes les manœuvres entreprises pour ne pas agréer le MSD en particulier, nous étaient du jour. L'humilité étant notre valeur, la patience et le bon sens, nos guides quotidiens ; ne fallait-il pas attendre un bon moment pour agir et cela après avoir constaté ce manque de volonté pourtant inlassable pour agréer le MSD dont nous sommes membres. L'heure a déjà sonné et le moment de conjuguer nos efforts avec tous ceux qui veulent construire notre nation est arrivé. L'humanisme aidant, la lutte engagée pour réclamer ce qui nous est de droit doit être poursuivie jusqu'au bout.

A toutes fins utiles, nous demandons à la communauté tant nationale qu'internationale, à tous les acteurs politiques burundais, aux associations militant en faveur des droits de l'homme et aux associations religieuses et laïques, soucieux d'une vraie démocratie, de prendre au sérieux les inquiétudes ci-haut soulevées pour aboutir au bon dénouement sans retour afin que tout citoyen se sente en sécurité et participe lui-même au retour et maintien d'une paix durable.

En annexe, vous trouverez la liste des signataires.

Tout en espérant une suite favorable à nos doléances, nous vous prions, Monsieur le Ministre, d'agréer l'expression de notre haute considération.

C.P.I à :

- Ambassadeurs accrédités au Burundi
- Société Civile.